



Photo © Romane Michaux

Bulletin d'octobre 2025 • N°08

OCTOBRE ROSE

Chaque année au mois d'octobre, la campagne Octobre rose invite à la sensibilisation, au dépistage et à la solidarité envers les personnes touchées par le cancer du sein. Le ruban rose est aujourd'hui un emblème international de cette cause. Originaire des États-Unis dans les années 1980, cette initiative a été adaptée en France dans les années 1990 via l'association Le cancer du sein, parlons-en ! Elle s'est progressivement déployée à l'échelle locale : marches, animations, stands d'information, expositions, éclairages roses, etc. L'idée : que le dépistage précoce sauve des vies. En associant mobilisation citoyenne, visibilité médiatique et actions concrètes (contrôles, consultations, campagnes d'information), Octobre rose vise à faire reculer les tabous et encourager chacune à surveiller sa santé.

Dans notre bassin, les communes de Chênex, Vers, Feigères, Présilly, Beaumont, Neydens organisent chaque année depuis trois ans une marche gourmande au profit d'Octobre rose. Cette marche conjugue solidarité, convivialité, valorisation du territoire et sensibilisation au dépistage. Les bénéfices de l'événement sont reversés à des organismes locaux engagés : le Comité de dépistage 74 et l'association Jeune et Rose.



UN ITINÉRAIRE ENTRE VILLAGES

- Point de départ la salle des fêtes de Chênex, arrivée à Neydens via Vers, Feigères, Présilly et Beaumont. Les participants choisissent de faire quelques étapes ou l'intégralité du parcours. À chaque étape, un bracelet ticket est remis pour marquer leur passage et valider les haltes gourmandes. Le repas de midi est inclus pour ceux qui enchaînent les étapes.
- Haltes savoureuses : dégustations de produits locaux, goûters réunissant les villages
- Animations : stands d'information sur le cancer du sein, moments d'échange, interventions de bénévoles et d'associations
- Mobilisation locale : élus, associations, habitants contribuent à l'organisation, à l'accueil, à la sécurité, aux haltes.

Cette année, près de 400 marcheurs ont pris part à cette randonnée gourmande. Une soixantaine de bénévoles étaient mobilisés pour assurer la logistique, les ravitaillements et les animations. L'événement représente à la fois un moment festif de rapprochement entre communes et un geste concret pour la santé publique.

Vos élus vous informent

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Toute la population feigéroise est cordialement invitée à la cérémonie de commémoration du 11 novembre qui se déroulera en deux temps :

- 10h30, dépôt de fleurs au cimetière sur les tombes des soldats
- 11h, rassemblement devant le Monument aux morts.

Le traditionnel verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette matinée.



**WORLD CLEAN UP DAY :
LE BILAN**

Le 20 septembre, à Feigères, 25 personnes ont participé à la journée mondiale du nettoyage de la planète, événement organisé par l'APEF.

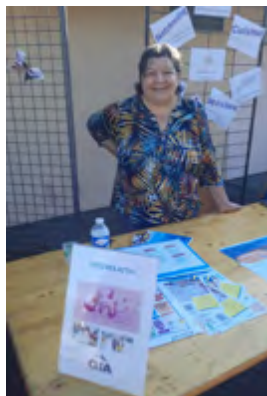
Durant deux heures, ces volontaires ont arpenté les rues et les chemins, et récolté plus de 14 kg de déchets (papiers, plastiques, bouteilles en verre et en plastique, morceaux de métal, canettes...) et également plus de 800 mégots ! Les déchets ont principalement été trouvés sur les bords de route, les caniveaux, les parkings, les parcs, les aires de pique-niques, et en pleine nature comme à l'entrée des Bois Blancs.

La semaine précédant l'événement, nos agents municipaux avaient également participé : ils ont ramassé des objets tels qu'une télé, quatre pneus sur jantes, une meuble bibliothèque, un tapis, des sièges bébés... Ceux-ci ont été trouvés aux pieds des containers de tri et en pleine nature, déversés de manière sauvage dans les chemins.

LA SAISON 2025-2026 EST LANCÉE POUR LES ASSOCIATIONS

Vendredi 5 septembre, une quinzaine d'associations de la commune étaient réunies devant l'école pour le traditionnel forum des associations.

De 16h à 18h30, plusieurs dizaines d'habitants de la commune, nouveaux pour certains, habitués du rendez-vous pour d'autres, sont venues à la rencontre du tissu associatif local. Du domaine sportif à l'univers culturel, en passant par les entités traditionnelles de la commune, il y en avait pour tous les goûts. L'apéritif de clôture a été l'occasion pour les associations de se retrouver, se rencontrer et de se découvrir, car tous ne se connaissent pas nécessairement. L'occasion pour la commune de remercier chaleureusement les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour proposer aux Feigérois toutes sortes d'activités.



PÔLE MÉDICAL

Le Dr Vian reprend son activité sur rendez-vous au pôle médical les mardis après-midi de 14h à 18h et les mercredis matin de 9h à 13h, à compter du mardi 4 novembre. Une priorité sera donnée à son ex-patientèle n'ayant pas retrouvé de médecin traitant.



Un grand bravo et un immense merci à tous ces nettoyeurs qui ont œuvré pour rendre notre village encore plus beau et notre planète un peu plus propre ! Nous remercions également la mairie pour le support matériel et logistique. Rendez-vous en septembre 2026 pour la prochaine édition !

Vos élus vous informent

TRAVAUX SUR LA VOIRIE

ARRÊTÉ N° 2025_054

Réglementant la circulation sur la RD 18, route du Châble

Travaux : reprise des enrobés suite aux travaux de Porcheron (réseau ENEDIS)

Période : du 17/09 au 19/09/2025

Entreprise : Eiffage

Dispositif : alternat par feux tricolores



• Le chemin du Tir/Chez Le Clerc

Travaux : réfection du chemin

Dispositif : fermeture à la circulation sur la partie non goudronnée

Période : du 22/09 au 31/10/2025

Entreprise : Gruaz Jean et Fils



ARRÊTÉ N° 2025_061

Réglementant la circulation sur la voie verte Feigères/Saint-Julien

Travaux : branchement Enedis du bâtiment n° 793 route de Saint-Julien

Période : du 29/09 au 13/10/2025

Entreprise : Ceccon

Dispositif : fermeture partielle de la voie verte



ARRÊTÉ N° 2025_03390 (DÉPARTEMENT)

Réglementant la circulation sur la RD 37 à hauteur du n° 793 route de Saint-Julien

Travaux : branchement Enedis du bâtiment n° 793 route de Saint-Julien

Période : du 29/09 au 13/10/2025

Entreprise : Ceccon

Dispositif : alternat par feux tricolores et limitation de vitesse à 30 km/h sur l'emprise du chantier

ARRÊTÉ N° 2025_055

Réglementant la circulation sur le chemin Champ de la Cure

Travaux : tirage des réseaux dans les chambres Telecom /Orange existantes

Période : du 22/09 au 24/10/2025

Entreprise : SPIE Citynetworks

Dispositif : chantier mobile, à adapter

ARRÊTÉ N° 2025_060

Portant sécurisation temporaire

sur la voirie RD 37 en agglomération

Travaux : pose d'une chicane à hauteur du n° 330

Période : test de 6 à 12 mois



Dans le cadre de la sécurisation de la voirie, il avait été annoncé sur le bulletin de juillet qu'un stop serait posé à l'intersection de la route de Présilly et route de Neydens ; après quelques jours de test, les élus ont constaté que ce dispositif n'était pas optimal. La signalisation verticale ainsi que le marquage horizontal ont donc été retirés.

ARRÊTÉ N° 2025_059

Réglementant la circulation sur :

• Le chemin du Chatelard

Travaux : arasement des bords de voiries

Dispositif : alternat manuel

• Le chemin Moulin Desbornes

Travaux : curage des fossés

Dispositif : alternat manuel



HOCOIA : RENDRE LA SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Ce jeudi 2 octobre de 9h à 18h, sur le parking de la mairie, plus d'une trentaine de personnes ont pu bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer de la peau. La mise à disposition du médico-bus s'est chiffrée à 3 400 €, entièrement prise en charge par la commune.



Vos élus vous informent

LES SERVICES TECHNIQUES

Taille des haies chemin de Bel Air, chemin de l'école, passage de la Fontaine, chemin rural dit Du Moulin, chemin rural dit De Malchamp, vers l'agorespace.



Chemin de Bel Air



Chemin rural dit De Malchamp



Chemin rural dit Du Moulin

Rappel pour les riverains : si votre haie empiète sur le domaine public, une taille s'impose !

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE SUR LA MODIFICATION DU PLU

Par arrêté n° 2025-022 en date du 18/03/2025, M^{me} le Maire de Feigères a engagé l'ouverture d'une procédure de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme.

Il est en effet nécessaire d'apporter les modifications suivantes au dispositif réglementaire du PLU actuellement en vigueur, et notamment :

- L'évolution de plusieurs dispositions du règlement écrit, permettant une meilleure prise en compte du contexte de la commune, après plusieurs années d'application du PLU, et permettant également une meilleure compréhension et lisibilité.
- L'identification d'une construction pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
- La mise en place d'un nouveau dispositif réglementaire pour la gestion de l'habitat existant en zones agricole et naturelle, au regard des évolutions législatives.
- La prise en compte de l'étude urbaine réalisée sur le secteur de l'OAP 1 (Chez Le Clerc), nécessitant la modification des règlements écrit et graphique et la reprise de l'OAP
- La modification de l'OAP 3 et du règlement graphique pour la mise en œuvre d'un projet de logements et équipement au chef-lieu
- L'inscription et la suppression d'emplacements réservés.

La procédure étant soumise à évaluation environnementale, elle nécessite la mise en œuvre d'une concertation préalable dont les modalités ont été fixées par délibération du Conseil municipal n° 2025-21 en date du 10/07/2025.

La concertation préalable se déroulera du 27 octobre 2025 à 8h15 au 28 novembre 2025 à 17h, soit une durée de 33 jours.

Elle permettra aux habitants et parties prenantes de s'exprimer sur le contenu des évolutions du PLU envisagées. Le public est invité à consulter les documents disponibles et à émettre ses remarques sur le registre.

Durant cette période, le dossier de concertation préalable sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune et mis à disposition à la mairie aux heures habituelles d'ouverture :

- Lundi : 8h15 - 12h
- Mardi : 17h - 19h
- Mercredi : 10h - 12h
- Jeudi : 8h15 - 12h
- Vendredi : 15h - 17h.

Les observations du public pourront être formulées :

- sur un registre papier disponible à la mairie,
- ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.feigeres74.fr/contact.php

À l'issue de la concertation, le Conseil municipal sera amené à en tirer le bilan par délibération.

L'avis sera affiché en mairie pendant une durée d'un mois et publié dans un journal diffusé dans le département.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la mairie de Feigères au ☎ **04 50 49 24 60**.

La vie associative et les événements

LA BIBLIOTHÈQUE

Rendez-vous de l'automne à la bibliothèque

- À partir d'octobre, exposition « Les chats et les livres »
- Ateliers sur inscription à la bibliothèque aux heures d'ouverture
 - > Samedi 19 novembre : atelier enfants déco de Noël de 10h à 12h
 - > Samedi 22 novembre : atelier découverte de la technique du sketch-noting de 11h à 12h30, adultes et enfants à partir de 9 ans
 - > Mercredi 26 novembre : atelier d'écriture adultes 18h à 21h

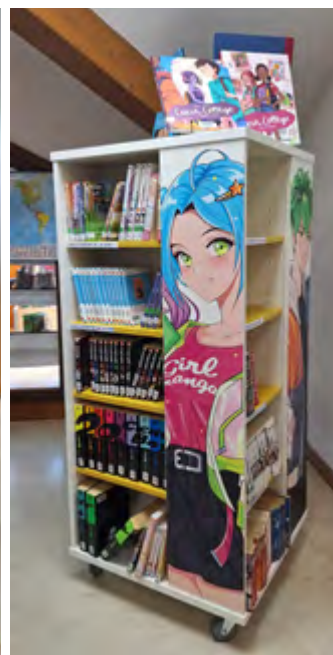
Les idées nouvelles !

La bibliothèque songe à lancer son groupe de lecture : partager vos coups de cœur ou déceptions, échanger autour de vos auteurs favoris dans une ambiance conviviale, découvrir, discuter en toute simplicité, ou simplement écouter et découvrir avec plaisir et curiosité.

Lecteurs occasionnels ou dévoreurs, tous les styles sont les bienvenus. Manifestez-vous auprès de la bibliothèque si vous êtes intéressés.

Le secteur mangas sera désormais plus étoffé et spacieux grâce à la rénovation des espaces adultes et jeunesse.

Nous sommes toujours ouverts à l'arrivée de nouveaux membres bénévoles afin de renforcer notre équipe, et selon vos souhaits et disponibilités contactez-nous : ✉ bibliotheque@feigeres74.fr.



HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h
Mercredi de 10h à 12h - Samedi de 11h à 12h30

SEPTEMBRE EN OR



La vie associative et les événements

VIDE-GRENIERS



**Dimanche
28 septembre, le sou
des écoles a clôturé
le mois de septembre
en beauté par son
vide-greniers, toujours
très attendu par la
population feigéroise
et ses alentours.**

De nombreux bénévoles ont permis la réussite de cet événement pour sa 18^e édition. À savoir qu'il permet au sou de financer de nombreux projets de l'école. La municipalité remercie donc chaleureusement les bénévoles qui s'engagent pour nos enfants.

Le Calendrier De l'Avent Revient

Chers ami.e.s et familles,

l'association ArHuNa vous propose une nouvelle fois de se retrouver durant le mois de décembre.

Chaque soir un.e hôte différent, décore ou reçoit et à sa manière, contribue à l'illumination du village et des esprits.

C'est un moyen unique pour continuer de créer du lien entre Feigérois.e.s !

Nous espérons que vous vous réjouissez autant que nous de pouvoir partager à nouveau, ensemble, la magie des fêtes de fin d'année.

Vous souhaitez participer? En famille ou avec vos voisins, contactez-nous dès aujourd'hui en nous donnant la date qui vous convient.

*Rendez-vous du
1ER AU 23
Décembre 2025*

**DECOUVRONS
UNE PORTE
CHAQUE SOIR
À 18H15**

Inscription par mail : arhuna.feigeres@gmail.com
ou téléphone : +4176 522 87 90 ou +33 762 45 03 60

Votre participation ajoutera une touche spéciale à ce mois de décembre enchanté.

FEIGÈRES ACTIV' : LES MERCREDIS SKI - SAISON 2026

L'activité ski reprend pour cette nouvelle saison d'hiver à la station du Grand-Bornand. Elle est encadrée par des moniteurs ESF avec une répartition par groupes, du niveau Ourson (6 ans minimum) aux Étoiles.

Les enfants auront cours les mercredis 7, 14, 21 et 28 janvier et 4 février de 12h30 à 15h30. Départ : 9h30 / Retour : 17h30.

Les inscriptions auront lieu à la salle du Châtelard (à droite des escaliers qui montent à la bibliothèque) le mercredi 26 novembre de 16h30 à 19h. Pensez à apporter la photocopie de l'attestation d'assurance et le carnet ESF pour vérifier le niveau de votre enfant (débutants non concernés).

À cette occasion, il sera également possible d'établir une carte GIA offrant des réductions dans la région.

Contacts : Cyrille ☎ 00 41 794 36 93 89

Aurore ☎ 06 63 97 79 67



MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr

www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



**Directeur
de la publication :**
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb

